



Diversification de l'économie de l'Ouest Canada



Pour la période
se terminant
le 31 mars 1997



Présentation améliorée des rapports
au Parlement – Document pilote

Canada

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – 1997

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/78-1997

ISBN 0-660-60364-0



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une proposition afin de répartir le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget des dépenses principal* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*. Elle a également ordonné aux 78 ministères et organismes de présenter ces rapports dans le cadre d'un projet pilote.

Cette décision découle des travaux entrepris par le Secrétariat du Conseil du Trésor et 16 ministères pilotes pour donner suite aux engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses et de moderniser la préparation de cette information. Ces démarches visant à mieux cibler les résultats et à rendre plus transparente l'information fournie au Parlement s'insère dans une initiative plus vaste intitulée " Repenser le rôle de l'État ".

Ce *Rapport ministériel sur le rendement* répond aux engagements du gouvernement et tient compte des objectifs fixés par le Parlement d'accroître la responsabilisation touchant les résultats. Il couvre la période se terminant le 31 mars 1997 et compare le rendement aux plans présentés par le ministère dans sa *Partie III du Budget des dépenses principal* de 1996-1997.

Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessiteront un travail soutenu dans toute l'administration fédérale. S'acquitter des diverses exigences que comporte la gestion axée sur les résultats – préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et faire rapport sur les réalisations – constitue une composante de base. Les programmes du gouvernement fonctionnent dans des environnements en évolution constante. Étant donné la vogue des partenariats, la prestation de services confiée à des tiers et d'autres alliances, il faudra relever les défis de savoir à qui imputer les responsabilités dans les rapports sur les résultats. Les rapports de rendement et leur préparation doivent faire l'objet de surveillance afin de garantir qu'ils demeurent crédibles et utiles.

Le présent rapport correspond à une étape supplémentaire de ce processus permanent. Le gouvernement entend perfectionner et mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découlera de l'expérience acquise au cours des prochaines années et des précisions que les utilisateurs fourniront au fur et à mesure sur leurs besoins en information. Par exemple, la capacité de communiquer les résultats par rapport aux coûts est limitée pour le moment, bien que cet objectif demeure intact.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Revue gouvernementale et services de qualité

Secrétariat du Conseil du Trésor

L'Esplanade Laurier

Ottawa (Ontario) Canada

K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7042 - Télécopieur : (613) 957-7044

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADA

**Rapport sur le rendement 1996-1997
pour la période se terminant le 31 mars 1997**

John Manley
Ministre de la Diversification de l'économie
l'Ouest Canada

Structure et table des matières

	Page
Section I: Message du Ministre	1
Résumé du Secrétaire d'État	3
Résumé analytique	4
Section II: Survol du Ministère	5
• Mandat, vision, rôles et responsabilités	5
• Priorités stratégiques	6
• Secteurs d'activité et secteurs de service, composition organisationnelle	6
Section III: Performance du Ministère	8
A. Anticipations	8
• Tableaux des dépenses prévues et des dépenses réelles	8
• Sommaire des anticipations	9
B. Réalisations	10
• Réalisations du Ministère	10
C. Études principales	13
Section IV: Informations Complémentaires	14
• Sommaire des crédits approuvés	14
• Recettes versées au Trésor	14
• Paiements de transfert	15
• Dettes éventuelles	15
• Loi appliquée	15
• Références	16
Annexe I - Structure opérationnelle	17

Message du Ministre

Le Portefeuille de l'Industrie, qui relève du ministre de l'Industrie, est constitué de 13 ministères et organismes (voir l'encadré) responsables de la science et de la technologie (ST), du développement régional, des services relatifs aux marchés et de la politique microéconomique. Doté de bon nombre des leviers microéconomiques dont dispose le gouvernement ainsi que de 41 p. 100 des fonds affectés à la S-T au gouvernement fédéral, le Portefeuille de l'Industrie offre une trousse d'outils polyvalente pour relever les défis de l'économie du savoir à l'aube du XXI^e siècle.

Le Portefeuille de l'Industrie se compose des organismes suivants :

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada*
Bureau fédéral de développement régional (Québec)
Commission du droit d'auteur du Canada
Conseil canadien des normes*
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches du Canada
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

** Ne sont pas tenus de présenter un rapport de rendement*

L'établissement du Portefeuille a par ailleurs doté les membres ainsi que les intervenants des secteurs privé et public d'une nouvelle capacité de créer des partenariats et d'innover. Cette capacité peut être exploitée dans toutes les régions du pays, étant donné que le Portefeuille de l'Industrie offre des programmes et des services aux entreprises et aux consommateurs, grâce à un effectif d'environ 15 000 personnes, à plus de 500 points de service répartis dans les provinces et les territoires, ainsi qu'à de nombreux sites dans le cyberspace.

En ma qualité de ministre responsable du Portefeuille de l'Industrie, j'ai demandé aux membres du Portefeuille de chercher activement des moyens d'exploiter les synergies dont ils disposent à titre de membres d'une équipe d'organismes ayant des objectifs analogues et des programmes complémentaires. En misant sans cesse sur le renforcement de la collaboration et du partenariat, nous nous assurons que les ressources limitées dont nous disposons sont

affectées de façon plus efficace aux priorités du Portefeuille, à savoir promouvoir la S-T, encourager le commerce et l'investissement, et soutenir l'expansion des petites et moyennes entreprises (PME). Collaborant entre eux dans ces secteurs, les membres du Portefeuille ont été en mesure de contribuer sensiblement à la réalisation des objectifs du gouvernement.

Les 13 membres du Portefeuille, à l'exception des deux sociétés d'État (la Banque de développement du Canada et le Conseil canadien des normes), présentent des rapports annuels de rendement. Ces rapports sont des éléments importants de la gestion des programmes dans le Portefeuille. Comme on définit des objectifs concrets pour les programmes et les services et que l'on mesure les progrès réalisés au fil du temps, en plus d'en rendre compte, les membres du Portefeuille disposent donc d'un cadre de responsabilisation leur permettant d'évaluer leur

efficacité. Comme le montrent les 11 rapports de rendement individuels, les membres du Portefeuille ont obtenu de bons résultats en 1996-1997.

Ensemble, ces rapports donnent une idée globale du rendement du Portefeuille de l'Industrie. Je tiens tout particulièrement à souligner les réalisations suivantes du Portefeuille

- les 29 foires-info et conférences pour la PME tenues aux quatre coins du pays, qui ont connu un franc succès. Près de 51 000 Canadiens y ont participé;
- la publication du *Guide 1996-1997 des services et des programmes du gouvernement du Canada à l'intention de la petite entreprise*, un recueil d'information sur l'ensemble des services et des programmes de soutien offerts par le gouvernement fédéral aux petites entreprises (plus de 250 000 exemplaires en circulation);
- le renforcement des réseaux et des plans commerciaux régionaux, qui réunissent, à l'échelle régionale, les gouvernements fédéral et provinciaux de même que le secteur privé afin de créer de nouveaux débouchés internationaux pour les entreprises locales;
- la démarche concertée adoptée pour promouvoir la S-T dans le Portefeuille, comme le montre le plan d'action du Portefeuille en matière de S-T. Les membres du Portefeuille ont donné suite à 45 des 49 initiatives;
- le Colloque sur la S-T qui a réuni, pour la première fois, les membres de tous les comités et commissions qui conseillent les ministères et organismes du Portefeuille; et
- les formules novatrices adoptées pour fournir les services et axées en grande partie sur le partenariat (par exemple, les Centres de services aux entreprises du Canada).

Les points saillants de Diversification de l'économie de l'Ouest au cours de cette période comprennent : le Fonds d'investissement et de prêt pour l'industrie de l'Ouest, qui a aidé des PME de l'Ouest à avoir accès à 17,7 millions de dollars provenant des institutions financières pour financer des projets dans de nouveaux secteurs de l'économie ou des secteurs aux éléments d'actif incorporels; et la mise en place d'une infrastructure de 100points de service qui constitue un guichet unique où l'on peut obtenir des renseignements au sujet des programmes fédéraux, provinciaux et municipaux à l'intention des PME de l'Ouest.

Au cours de la prochaine année, les membres du Portefeuille de l'Industrie continueront de tabler sur les synergies qu'ils ont créées et d'améliorer le soutien et les services assurés à leur vaste gamme de clients.

Le Ministre de l'Industrie,

John Manley

Résumé du secrétaire d'État

Ces dernières années, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) s'est engagé dans une profonde mutation. Auparavant un ministère qui accordait des prêts sans intérêts aux entreprises de l'Ouest, DEO est aujourd'hui un ministère qui offre des services intégrés aux petites entreprises, dans le contexte du portefeuille global d'Industrie.

DEO a poursuivi sa transition vers un organisme de services à la clientèle. Le Ministère s'emploie surtout à offrir des services intégrés aux petites entreprises en recourant, le cas échéant, à des partenariats novateurs avec le secteur privé. Ces partenariats sont conçus pour aider les petites entreprises à prendre pied dans la nouvelle économie. Les objectifs des nouveaux partenariats sont d'améliorer l'accès aux capitaux du secteur privé, d'améliorer l'accès à l'information, qui présente une importance particulière pour les petites entreprises, et d'établir de nouveaux rapports de travail avec les autres niveaux de gouvernement et avec le secteur privé.

Particulièrement intéressants sont les partenariats que DEO a formés avec les institutions financières pour accroître les crédits du secteur privé dans les branches de l'économie qui sont traditionnellement négligées par les marchés des capitaux et qui offrent néanmoins une croissance prometteuse. En 1996-1997, six nouveaux fonds d'emprunt ont été établis, ce qui porte à dix le nombre total des fonds de cette nature.

Le cœur de la stratégie appliquée par DEO en matière de services est le développement et la mise en œuvre du Réseau des services aux entreprises de l'Ouest canadien, un réseau de plus de cent points de contact qui offre des services aux Canadiens des collectivités urbaines, rurales ou éloignées de l'Ouest. DEO exploite avec détermination les possibilités qui s'offrent d'intégrer les services fournis aux entreprises par les administrations fédérale, provinciales et municipales et par le secteur privé.

Le Ministère est également chargé de l'application régionale de programmes nationaux de développement économique, notamment de projets spéciaux visant à soutenir la reconversion économique des collectivités qui sont confrontées à des difficultés particulières. Par exemple, DEO a apporté son soutien aux collectivités où des installations fédérales ont été fermées ou privatisées. Par l'entremise du programme des infrastructures également, DEO a aidé les collectivités de l'Ouest à construire ou réhabiliter des installations essentielles et à stimuler l'emploi local.

Il y a de nombreux défis à relever, et il reste beaucoup à faire. DEO continuera de jouer un rôle déterminant, à titre de membre du portefeuille d'Industrie, dans l'instauration d'un climat propice à la prospérité des petites entreprises, en encourageant le développement et l'application de nouvelles technologies, en renforçant les débouchés offerts aux jeunes et autres personnes qui requièrent une attention particulière, et en augmentant le nombre des entreprises de l'Ouest qui s'aventurent sur les marchés internationaux.

Ron J. Duhamel

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1996-1997 a été une année de changements considérables pour Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO). Un nouvel ensemble de buts et de stratégies a fait de DEO une organisation axée sur le service à la clientèle, une organisation qui aide les petites et moyennes entreprises de l'Ouest canadien au moyen d'une variété de services et de programmes novateurs. La mission de DEO est soutenue par un réseau intégré d'exécution de services qui compte plus de 600 employés, répartis dans une centaine de bureaux, ceux du Ministère et ceux des partenaires du réseau. DEO a sensiblement réduit son budget des subventions et contributions tout en élargissant l'éventail et la qualité des services aux PME et tout en appliquant résolument le Programme des travaux d'infrastructure.

Section II: Survol du Ministère

MANDAT

- Favoriser le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien;
- coordonner dans l'Ouest les activités économiques fédérales; et
- refléter les intérêts de l'Ouest canadien dans les décisions nationales.

(se référer à la Loi de 1987 sur la Diversification de l'économie de l'Ouest).

1.0 Mandat, Rôles et responsabilités

Le mandat de DEO, défini dans la Loi de 1988 sur la Diversification de l'économie de l'Ouest, est d'une étendue et d'une souplesse remarquables. Il permet au Ministère de jouer dans l'Ouest canadien un rôle à la fois innovant et réactif au nom du gouvernement du Canada, tant au niveau des politiques qu'au niveau des programmes ou des services. Au cours de ses huit premières années d'existence, DEO était surtout connu pour l'application du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO), qui a permis d'investir plus de 1,2 milliard de dollars dans plus de 4 000 entreprises, mais, en 1995, DEO est devenu un organisme de services à la clientèle, dont le rôle est de stimuler la croissance des petites entreprises de l'Ouest canadien. Au cours de l'année 1996-1997, DEO s'est donné une nouvelle vision et un nouvel énoncé de mission, qui rendent compte de ses priorités actuelles.

Objectifs de DEO : voir la partie II du Budget.

VISION

Être un chef de file dans la prestation de services gouvernementaux intégrés pour les petites et moyennes entreprises de l'Ouest canadien.

MISSION

Un réseau de partenariats permettant l'accès à des services intégrés qui sont essentiels aux petites entreprises et au développement de l'esprit d'entreprise, notamment :

- en facilitant l'accès au capital;
- en élargissant l'accès à l'information commerciale;
- en développant et en exécutant des services commerciaux sélectifs; et
- en défendant les intérêts économiques de l'Ouest canadien.

1.1 Priorités stratégiques

Les activités quotidiennes de DEO sont guidées par les priorités stratégiques contenues dans l'esprit de ses «nouvelles orientations» :

- services de financement
- services d'information
- services commerciaux
- intégration des services gouvernementaux offerts aux entreprises
- défense des intérêts de l'Ouest dans les décisions nationales

1.2 Secteurs d'activité, secteurs de service, composition organisationnelle

Le contexte opérationnel des secteurs d'activité de DEO a surtout trait à la nécessité de faire un meilleur usage du budget des subventions et contributions du Ministère, au moyen de partenariats novateurs, ainsi que par la généralisation des technologies de l'information et le renforcement des services aux entreprises clientes. Chacun des secteurs d'activité de DEO traduit cette nécessité:

- **Services de financement** : la conception et la négociation de fonds d'emprunt ciblés avec les prêteurs commerciaux, de manière à améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises au capital. DEO utilise ses crédits pour encourager les banques à s'aventurer plus avant dans la courbe de risque. De plus, DEO a augmenté les fonds d'investissement destinés aux organismes comme les Sociétés d'aide au développement des collectivités ou les bureaux de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs, pour qu'ils puissent investir dans des centaines de petites entreprises.
- **Services d'information** : une utilisation accrue est faite des technologies de l'information, afin de fournir une information commerciale qui soit rentable. Le développement de nouveaux produits d'information, tels le Planificateur commercial interactif, ou l'adaptation de produits existants aux besoins de l'Ouest, ainsi que le

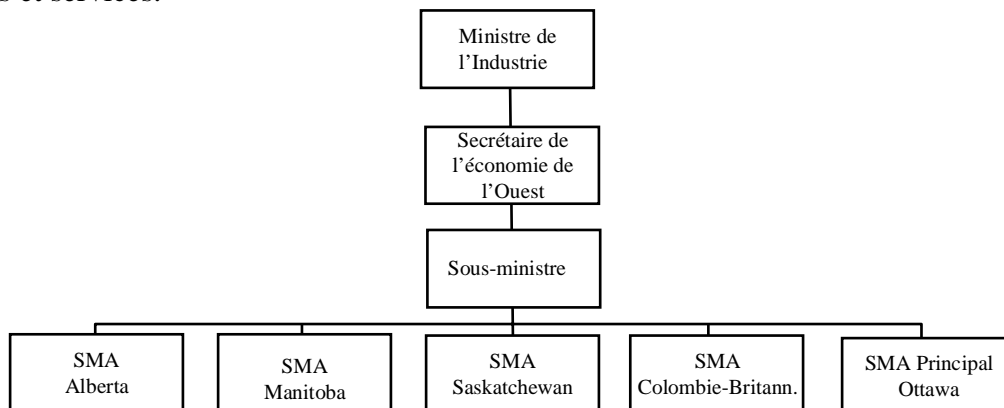
reclassement de la technologie et des niveaux de formation de DEO et des membres de son réseau, sont des aspects essentiels.

- **Services commerciaux** : services spécialisés qui sont adaptés aux besoins de l'Ouest dans les aspects suivants : aptitudes à l'exportation, possibilité de soumissionner des marchés publics et accès accru à l'information réglementaire et à l'inscription au registre du commerce.
- **Intégration des services gouvernementaux offerts aux entreprises** : DEO, les SADC membres et les bureaux de l'IFE constituent une occasion de fournir d'une manière intégrée les services du gouvernement fédéral aux collectivités, dans les régions urbaines, rurales ou éloignées de l'Ouest canadien. Le réseau représente le véhicule le plus complet et le plus «au ras du sol» pour la prestation de services commerciaux par le gouvernement du Canada dans l'Ouest.
- **Défense des intérêts de l'Ouest dans les décisions nationales** : un solide groupe de conseillers en politiques basé à Ottawa appuie et renseigne le Secrétaire d'État et le ministre en ce qui concerne les aspects qui intéressent l'Ouest canadien. DEO se fait aussi l'avocat de l'Ouest canadien en lui assurant un accès équitable aux contrats du gouvernement fédéral.

Outre ces cinq grands secteurs d'activité, DEO a la responsabilité de trois activités spéciales :

- **Les Programmes nationaux** : application des programmes nationaux de développement économique, notamment le Programme des travaux d'infrastructure et les initiatives spéciales d'adaptation des collectivités, par exemple celles qui concernent les fermetures de bases militaires;
- **Les Programmes hérités** : administration et recouvrement des prêts non remboursés;
- **Les Initiatives stratégiques** : partenariats secteur public/secteur privé, initiatives fédérales-provinciales ou tripartites de développement économique destinées à résoudre les problèmes de compétitivité.

Le siège du Ministère se trouve à Edmonton et partage les mêmes locaux que le Bureau régional de l'Alberta. Il y a aussi des bureaux régionaux dans chacune des autres provinces de l'Ouest, à Winnipeg, Saskatoon et Vancouver. Les bureaux ministériels se trouvent à Ottawa, en Ontario. Sous la direction d'un sous-ministre adjoint, chaque bureau régional exerce une orientation fonctionnelle pour l'application, dans tout l'Ouest, d'un ou de plusieurs programmes essentiels. De plus, les sous-ministres adjoints régionaux sont responsables de l'application régionale de tous les programmes et services.



Section III: Performance du Ministère

A. Anticipations

Tableaux des dépenses prévues et des dépenses réelles

Tableau 1: Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses totales réelles, 1996-1997

(en millions de \$)

	ETP	Dépenses de fonctionnement	Subventions et contributions votées	Total partiel: Dépenses votées brutes	Subventions et contributions prévues par la Loi	Dépenses brutes totales	Moins: recettes versées au crédit	Dépenses totales nettes
Diversification de l'économie de l'Ouest	360	36.4	308.5	344.9	17.0	361.9	0.0	361.9
	327	36.1	250.3	286.3	16.8	303.1	0.0	303.2
Totaux	360	36.4	308.5	344.9	17.0	361.9	0.0	361.9
	327	36.1	250.3	286.3	16.8	303.1	0.0	303.2
Autres recettes et dépenses								(82.2)
Recettes versées au Trésor								(69.1)
Coût des services fournis par d'autres ministères								3.0
								3.0
Coût net du programme								282.7
								237.1

Note: Les chiffres ombrés indiquent les dépenses ou les recettes effectives pour 1996-1997.

1. Les frais de fonctionnement comprennent les contributions aux régimes de prestations des employés et les allocations des ministres.

Tableau 2: Dépenses prévues et dépenses réelles du Ministère

(en millions de \$)

	Dépenses réelles 1993-1994	Dépenses réelles 1994-1995	Dépenses réelles 1995-1996	Dépenses totales prévues 1996-1997	Dépenses réelles 1996-1997
Diversification de l'économie de l'Ouest	173.5	251.9	362.9	361.9	303.2
Total	173.5	251.9	362.9	361.9	303.2

Sommaire des anticipations

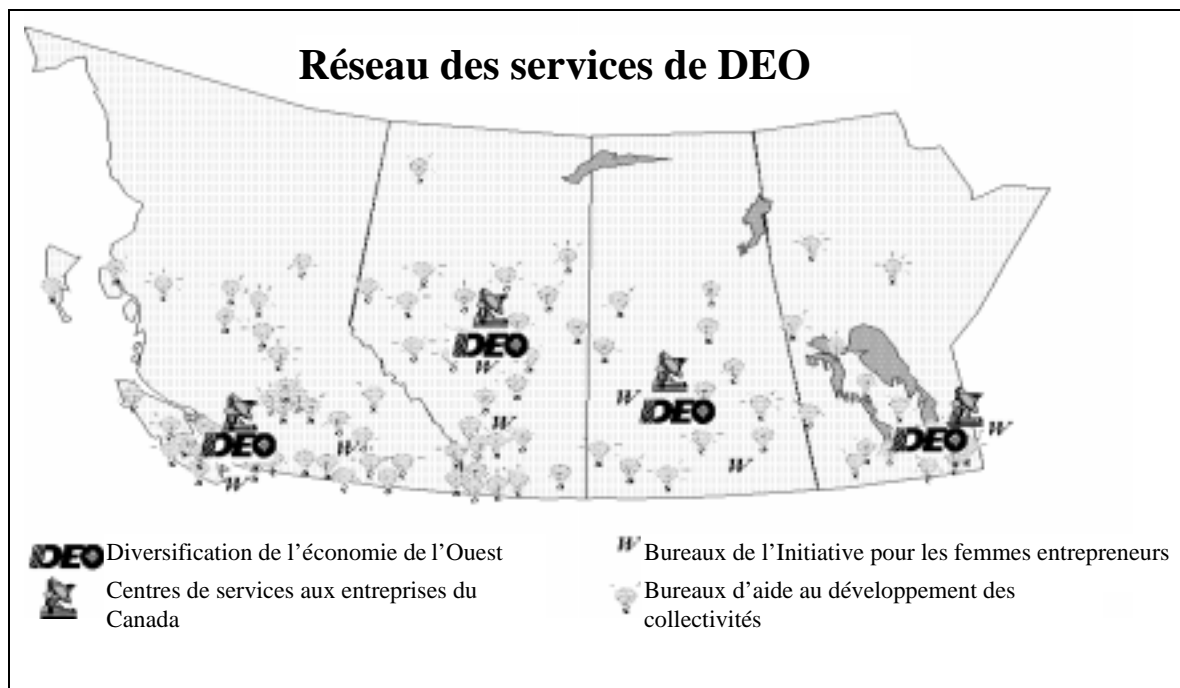
Principales anticipations établies pour le Rapport de 1997-1998 du Président du Conseil du Trésor au Parlement

Diversification de l'économie de l'Ouest

Offrir aux Canadiens ce qui suit	Méthodes employées
Accessibilité des PME de l'Ouest canadien au capital	<ul style="list-style-type: none"> • en collaboration avec les établissement bancaires, établir des fonds d'emprunt ciblés • en collaboration avec les collectivités rurales, créer et maintenir des emplois sur une période de trois ans, grâce aux prêts consentis et aux conseils fournis par les SADC et les bureaux de IIFE
Accessibilité des PME de l'Ouest canadien à l'information	<ul style="list-style-type: none"> • élargir l'accès en raccordant le réseau à une technologie améliorée et en augmentant le nombre de membres du réseau • établir un site Web pour DEO • améliorer l'accès électronique aux produits des CSEC
Meilleur accès des PME de l'Ouest canadien à l'information réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> • développer, dans chaque province, des systèmes intégrés fédéral et provincial d'inscription des entreprises
Meilleur accès des PME de l'Ouest canadien aux marchés du secteur public	<ul style="list-style-type: none"> • développer au niveau local, en recourant aux SADC, des services d'information concernant les municipalités et les organismes de santé et de services sociaux
Création d'emplois à court terme et à long terme, tout en accroissant la productivité économique et la qualité de l'environnement et en accélérant la reprise économique	<ul style="list-style-type: none"> • engagement de 523 millions de dollars dans les travaux d'infrastructure
Percevoir les investissements publics faits sous l'égide de l'EDW	<ul style="list-style-type: none"> • percevoir 70 millions de dollars de remboursements

B. Réalisations

Au cours de l'année 1996-1997, DEO a continué d'évoluer vers une organisation axée sur les services à la clientèle, en s'accommodant d'un environnement marqué par une diminution sensible des crédits alloués aux subventions et aux contributions. On a accompli des progrès notables dans l'élargissement et le renforcement des membres du réseau de prestation des services, un réseau formé de DEO, des bureaux de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs, des CSEC et des SADC. Dix nouvelles SADC ont été ajoutées durant l'année, et les SADC desservent aujourd'hui la quasi-totalité des régions rurales de l'Ouest canadien. De plus, des prêts totalisant plus de 25 millions de dollars ont été mis à la disposition des SADC et des CFE, ce qui porte le total des fonds prêtables à plus de 120 millions de dollars.



Dans d'autres domaines, six nouveaux fonds d'emprunt ont été conclus avec les établissements bancaires, ce qui porte à plus de 200 millions de dollars le total des sommes prêtables par l'entremise des dix fonds. Aspect encore plus digne de mention, 66 prêts totalisant 17,7 millions de dollars ont été effectivement autorisés.

Sur le plan interne, un important exercice de planification d'entreprise a été engagé, et une restructuration parallèle de l'organisation ministérielle a été entreprise, dont les effets devraient se manifester au cours du prochain exercice. Le développement de la nouvelle vision et du nouvel énoncé de mission a été un facteur essentiel dans la mise en place de telles initiatives.

Les réalisations de chaque secteur d'activité ou de service sont indiquées ci-après:

- Accès au capital
- Six nouveaux fonds d'emprunt permettant à des PME de l'Ouest canadien d'accéder à un réservoir de 135 millions de dollars ont été signés. Les fonds d'emprunt restent un moyen économique d'augmenter l'accès des PME à des capitaux d'emprunt dans des secteurs ciblés.
 - Soixante six prêts ont été consentis, pour un total de 17,7 millions de dollars.
 - Les SADC ont consenti 2 050 prêts, pour un total de 42 millions de dollars, ce qui aurait permis la création de 6 000 emplois.
 - Les bureaux de l'IFE ont consenti 107 emprunts, pour un total de 2,3 millions de dollars.
- Accès à l'information
- Les CSEC ont répondu à 325 000 demandes de renseignements, soit une augmentation de 20% par rapport à 1995-1996.
 - L'augmentation des membres du réseau et le reclassement des technologies de l'information ont permis d'accroître de 10% les demandes d'information.
 - Un site Web a été établi, qui a été visité 100 000 fois en 1995-1996.
- Services commerciaux
- Cinq séminaires pilotes ont été organisés en Colombie-Britannique, portant sur les marchés publics des administrations municipales et des organismes de santé et de services sociaux. Les résultats des séminaires devraient se manifester plus tard.
 - Un système pilote fédéral-provincial d'inscription a été établi en C.-B. Son élargissement à d'autres provinces a été plus lent que prévu, en raison des négociations complexes qui sont requises avec une diversité d'organismes fédéraux et provinciaux.
- Service intégré
- Onze nouvelles SADC ont été ajoutées aux 79 existantes : deux en C.-B., deux en Alberta, quatre en Saskatchewan et trois au Manitoba, ce qui permet d'accroître les services fournis aux Canadiens des régions rurales de l'Ouest.
- Programmes nationaux
- Une somme de 520 millions de dollars a été engagée.
- Programmes hérités
- Des sommes totalisant 54,6 millions de dollars ont été recouvrées. C'est moins que les prévisions initiales, ce qui traduit un nombre plus élevé que prévu de contrats remaniés ou renégociés.

Normes de service

Le Ministère s'est engagé à poursuivre l'élaboration de normes de service à mesure que de nouveaux programmes sont mis en application. DEO a annoncé des normes pour ses services de financement et continuera de perfectionner et d'élargir ces normes jusqu'à ce que le Ministère achève sa transition vers une organisation axée sur les services à la clientèle.

Le Ministère élabore en ce moment des normes de service pour ses nouveaux programmes. Les principes qui président à ces normes constituent un engagement envers la vision et les valeurs de l'organisation.

C. Études principales

Plusieurs études ont été entreprises durant l'année :

Résultats de vérifications internes
Gestion des marchés
L'étude a révélé qu'un nombre assez important de marchés étaient des marchés hors concours et à fournisseurs uniques. La vérification a aussi permis de voir que plusieurs bonnes pratiques de passation des marchés sont maintenant en cours de normalisation et d'automatisation, pour utilisation dans tout le Ministère.
Centre de services aux entreprises Canada/Saskatchewan
L'évaluation a révélé que les réponses aux demandes de renseignements étaient très appréciées dans tous les domaines, depuis l'accueil jusqu'à la conclusion de la demande. Dans l'ensemble, les clients se sont déclarés très satisfaits et le rôle d'orientation du Centre était très précieux pour les petites entreprises.
Initiative Aliments et Boissons Canada
Cette évaluation a permis de constater que cette industrie, dans l'Ouest canadien, se compose surtout de petits producteurs qui ont du mal à prendre pied sur les marchés d'exportation et auxquels les associations provinciales compétentes n'ont pas été en mesure d'apporter une aide d'une manière ciblée. Cependant, ABC pourrait contribuer notablement à l'accroissement des aptitudes des producteurs à l'exportation si les fonds étaient réattribués d'une manière qui tienne compte plus adéquatement des préoccupations de l'industrie.
Études externes
Rapport de novembre 1995 du Vérificateur général du Canada
À la suite du rapport de vérification du BVG, un plan de mesures correctives a été préparé par DEO pour surveiller le progrès des mesures prises par le Ministère à la suite des six recommandations figurant au chapitre 20 du rapport. Cette information a été présentée au Comité permanent des comptes publics.

Section IV: Informations complémentaires

Tableaux financiers récapitulatifs

Tableau 3: Sommaire des crédits votés

Autorisations pour 1996-1997 - Partie II du budget

Besoins financiers, par autorisation (en millions de \$)

Crédit (en milliers de dollars)	Budget principal 1996-1997	Résultats 1996-1997
Diversification de l'économie de l'Ouest		
125 Dépenses de fonctionnement	33.6	33.1
130 Subventions et contributions	308.5	250.3
(A) Passif au titre de la Loi sur les prêts aux petites entreprises	17.0	16.8
(A) Contributions aux régimes de prestations des employés	2.8	3.0
(A) Application du produit de la vente à l'aliénation de biens de l'État (1)	0.0	0.0
(A) Remboursements de sommes portées au crédit des recettes durant les années antérieures (2)	0.0	0.0
(A) Recouvrement de commissions de mandataire	0.0	0.0
Total pour le Ministère	361.9	303.2

(A) Affectation permanente

- Dépenses réelles de 5 175 \$.
- Dépenses réelles de 19 930 \$.

Tableau 4: Recettes versées au Trésor (CRF)

(en millions de \$)

	Résultats 1993-1994	Résultats 1994-1995	Résultats 1995-1996	Recettes totales prévues 1996-1997	Résultats 1996-1997
Remboursement des contributions remboursables	39.8	48.9	49.4	70.0	54.6
Rajustement de comptes à payer des années antérieures à la fin de l'exercice	5.9	5.3	0.2	0.0	2.3
Rémunération de service aux termes de la Loi sur les prêts aux petites entreprises	12.5	20.7	13.3	11.2	11.2
Autres recettes	1.0	1.4	1.2	1.0	1.0
Recettes totales versées au Trésor	59.2	76.3	64.1	82.2	69.1

Tableau 5: Paiements de transfert

(en millions de \$)

	Résultats 1993-1994	Résultats 1994-1995	Résultats 1995-1996	Total des paiements prévus 1996-1997	Résultats 1996-1997
SUBVENTIONS					
Subventions pour le Programme de la Diversification de l'économie de l'Ouest	5.0	38.2	0.0	5.0	0.0
Total des subventions	5.0	38.2	0.0	5.0	0.0
CONTRIBUTIONS					
Programme de Diversification de l'économie de l'Ouest	136.8	85.5	111.2	161.0	131.8
Programme des travaux d'infrastructure Canada	0.0	97.0	205.0	126.5	110.9
Programme des fonds d'emprunt	0.0	0.0	5.1	16.0	7.5
(A) Passif aux termes de la Loi sur les prêts aux petites entreprises	2.9	3.5	9.0	17.0	16.8
Total des contributions	139.7	186.0	330.3	320.5	267.0
Total des paiements de transfert	144.7	224.2	330.3	325.5	267.0

(A) Affectation permanente

Tableau 6: Dettes éventuelles

Éléments de passif éventuel (en millions de \$)

Liste des éléments de passif éventuel	Montant actuel des éléments de passif éventuel
Litiges possibles	2,2 \$

Loi appliquée

Loi sur la Diversification de l'économie de l'Ouest

Références

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Renseignements généraux

Place du Canada

9700, avenue Jasper, bureau 1500

Edmonton (Alberta) T5J 4H7

1-888-338-9378 <http://www.wd.gc.ca>

Services de financement

M. Orville Buffie, Sous-ministre adjoint,

712-240, avenue Graham

Winnipeg (Manitoba) R3C 2L4

(204) 983-5715

Services d'information

Mme Judy Moore, Sous-ministre adjointe,

119, 4^e Avenue Sud,

Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3S7

(306) 975-5858

Services commerciaux sélectifs

Mme Donna Mitchell, Sous-ministre adjointe

1200-1055, rue Dunsmuir

Vancouver (C.-B.) V7X 1L3

(604) 666-6366

Partenariats de services-Initiatives stratégiques

M. Gary Webster, Sous-ministre adjoint

9700, avenue Jasper, bureau 1500

Edmonton (Alberta) T5J 4H7

(403) 495-4168

Activités de promotion, Programmes nationaux et Programmes hérités

Mme Maryantonett Flumian

Sous-ministre adjointe principale

200, rue Kent, 8^e étage,

Ottawa (Ontario) K1P 5W3

(613) 952-7096

Annexe I

Structure opérationnelle

Structure 1996/1997

Services de financement

Services d'information

Services commerciaux sélectifs

Intégration des services gouvernementaux

Nouvelle structure

Services de financement

Services d'information

Services commerciaux sélectifs

Partenariats de services
Initiatives stratégiques

Programmes nationaux
Programmes hérités

Activités de promotion